ACTUALITÉ

SOMMAIRE

Page 1

· Mômes en fête

Page 2

- Batraciens
- Ecoles portes ouvertes
- Efteling
- Académie
- RGP animaux

Page 3

- Plopsa
- Stop je lis
- Ride and Buy
- Saison touristique
- Le saviez-vous ?

Page 4

Agenda

DIMANCHE 28 AVRIL

AU MARCHÉ COUVERT

de 14h à 17h



les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.

Venez découvrir en famille la diversité d'offre d'accueil et de loisirs pour les enfants jusqu'à 12 ans

Au programme :

Un **espace d'information**, des **espaces ludiques** pour tous les âges des professionnels et un espace détente pour

Renseignements au 0478/79.41.62 ou 019/51.93.88



ENTREE LIBRE pour tous



par la remise des primes de naissance!























« Sauvetage des batraciens »!

Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes (minimum 7°C), les batraciens sortent d'hibernation pour se reproduire. Des milliers de grenouilles, crapauds, tritons et salamandres bravent les obstacles en travers de leur chemin (revêtements routiers, constructions humaines diverses...) et risquent leur vie en traversant les routes.

→ Le saviez-vous ?

Les batraciens ne se reproduisent que là où ils sont nés et, pour se rencontrer, ils sont capables de parcourir plusieurs kilomètres à travers bois, prairies, forêts, jardins... En raison du réchauffement climatique, les migrations se font de plus en plus en alternance de février à avril.

→ Quelles sont les rues concernées ?

Sur Hannut, plusieurs endroits ont été recensés pour la traversée des batraciens :

- Avin : rue du Roua, ruelle des Mottes et rue d'Atrive
- Abolens : rue du Brou et rue de la Chavée
- Cras-Avernas : rue de l'Europe
- Lens-Saint-Remy : rue Georges Touret et rue des Salmons

→ Levez le pied!

Des panneaux indiquant les zones où ralentir sont placés aux bords des routes et des volontaires aident les batraciens à traverser en soirée. Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance sur les routes et à ralentir pour les batraciens (une vitesse à 30km/h maximum est recommandée pour éviter leur aspiration sous les véhicules) mais aussi pour la sécurité des volontaires.

→ Envie d'aider ?

Nous manquons de volontaires pour aider les batraciens à traverser les routes en toute sécurité. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou obtenir plus d'information, contactez le service Environnement au 019/51.93.68 ou à <u>environnement@hannut.be</u>.



Portes ouvertes Ecoles communales



Les différentes écoles communales de la Ville de Hannut organisent des portes ouvertes prochainement. Envie de découvrir l'une de nos implantations ? Les instituteurs, institutrices et directrices d'écoles seront ravis de vous accueillir au sein de leur établissement.

Forte de six implantations scolaires communales, l'offre éducative proposée est variée avec notamment deux écoles proposant des immersions en néerlandais.

Les écoles de Lens-Saint-Remy et d'Avernas-le-Bauduin accueillent les parents et futurs parents d'élèves le samedi 20 avril de 10h à 13h.

Ecole de Lens-Saint-Remy : 019/51.31.23 Ecole d'Avernas-le-Bauduin : 019/51.30.82

- L'école de **Grand-Hallet** ouvre ses portes le <u>jeudi 16 mai de 15h à 18h30</u>. Ecole de Grand-Hallet : 019/63.36.18
- L'école de **Merdorp**, où sont dispensées la filière immersive en néerlandais et non immersive accueille les parents et futurs parents d'élèves le <u>lundi 27 mai à partir de 16h</u>. Du côté de l'école de **Thisnes**, la porte ouverte se déroule, quant à elle, le <u>mardi</u> 4 juin dès 16h

Ecole de Merdorp : 081/85.61.11 - Ecole de Thisnes : 019/51.30.83



Ville de Hannut organise une excursion intergénérationnelle

A Efteling

Le mardi 7 mai 2024

(Durant les vacances de Printemps)

Départ dès 7h45 sur le parking de l'Administration communale et départ de Efteling vers 17h00'

Chers Grands-Parents, cette excursion vous étant exclusivement réservée, emmenez vos chères petites têtes blondes dans ce magnifique parc!

Il vous sera loisible de prendre votre pique-nique dans le parc. Tarif:

- * la gratuité pour les enfants jusqu'à 3 ans inclus
- * 42 € par personne
- * 5 € supplémentaires pour les non-Hannutois.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Service du Troisième Age au numéro de téléphone suivant **019/63.05.12**.

<u>Réservations souhaitées pour le 26 avril au plus tard</u>. Les inscriptions sont effectives lors du paiement. Vu le nombre limité de places, priorité sera donnée aux grands-parents domiciliés sur la commune.

L'académie Julien Gerstmans

ACADEMIE COMMUNALE JULIEN GERSTMANS PRESENTE GRAND CONCERT SYMPHONIQUE Pour plano, orchestre, choeur et combo jazz DIDIER SQUIBAN SYMPHONIE BRETAGNE Direction: VINCENT MOSSIAT Par les professeurs, anciens élèves et élèves de l'académic Avec la chorale des Ménêtriers et la P-A'ss Chorale Et avec la participation des élèves de danse traditionnelle SAMEDI 13 AVRIL A 19H30 MARCHE COUVERT DE HANNUT Entrée: 5 e 1 Gratuit - 12 ans Réservation indispensable sur www.academiedehannut.be

fête ses 75 ans

Cette année, l'académie Julien Gerstmans souffle sa 75ème bougie. À l'occasion de cet anniversaire, deux évènements sont organisés afin de célébrer leur héritage culturel.

À l'occasion de ce jubilaire, les élèves, anciens élèves, professeurs, professeurs honoraires et amis de l'académie se réunissent et proposent tout au long de cette année diverses manifestations artistiques.

Concert symphonique

Le samedi 13 avril 2024 aura lieu le grand concert symphonique dès 19h30 au Marché couvert. 75 musiciens, choristes et danseurs seront présents pour vous faire voyager. Au programme la

« Symphonie Bretagne », œuvre composée par Didier Squiban pour orchestre symphonique, chœur, ensemble jazz, le tout sur des thèmes de danses traditionnelles de Bretagne. Le prix de l'entrée est de 5 euros et gratuit pour les moins de 12 ans, 600 places seront disponibles.

Gala de danse

Le grand Gala de danse se déroulera, quant à lui, le samedi 20 avril à 17h et 19h. Celui-ci représentera l'ensemble des classes de danse classique, jazz et contemporaine.

Plus d'informations : $\underline{academie@hannut.be} \ ou \ 019/51.14.83$

RAPPEL du Règlement Général de Police

Le saviez-vous ?!

Lorsque vous souhaitez aller vous promener avec votre animal de compagnie, vous êtes soumis à des règlementations spécifiques comme le fait de ne pas les laisser errer sans surveillance et de les tenir en laisse lors de votre promenade. Toutes ces obligations permettent à chacun de circuler en toute sécurité.

Extrait de l'article 16 du RGP

16.1 Il est interdit au détenteur, propriétaire et/ou gardien d'un animal de le laisser circuler sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage.

Sans préjudice des dispositions réglementaires, il est interdit aux détenteurs, propriétaires et gardiens d'animaux, à l'exception des chats :

- De les laisser errer, sans surveillance, en quelque lieu que ce soit autre que le domaine intrinsèquement privé des propriétés de leurs maîtres ;
- De les laisser pénétrer et circuler dans les massifs, parterres et pelouses, appartenant à autrui.

Extrait de l'article 17 du RGP

17.1 Les chiens doivent être tenus en laisse dans les parties agglomérées de la commune, dans les parcs, jardins publics, parcours vita, terrains de sports, espaces de détente et espaces verts, ravel, les marchés publics et de façon générale toutes les manifestations publiques.

En ville ou en présence d'un rassemblement de personnes, le chien sera tenu en laisse courte de manière à ce que celle-ci ne dépasse pas 2 mètres. [...]

17.3 Afin de maintenir propres les zones piétonnes, les trottoirs, les places de jeux et de verdures publiques, ainsi que les constructions aux abords de ceux-ci, les propriétaires détenteurs et/ou gardiens seront toujours porteurs d'un dispositif approprié pour ramasser immédiatement les déjections de leurs animaux et les jeter dans les poubelles publiques.

Plus d'information : <u>prevention@hannut.be</u> ou 019/63.05.18



En 2024, les tarifs pour les résidents Hannutois restent inchangés pour accéder à Plopsaqua avec un tarif allant de 3,80€ pour les enfants mesurant entre 85 et 99cm et les séniors de 70+ à 5,80€ pour les personnes mesurant plus de 1 mètre. Bonne nouvelle, le parking reste également gratuit pour les résidents hannutois.

Une légère augmentation des tarifs est à signaler sur les abonnements Plopsa-SwimCard, incluant le parking, qui passent de 110€ à 115€. Les abonnements pour enfants Bumba-SwimCard augmentent, quant à eux, de 55€ à 58€.



Stop, je lis



À l'occasion de la Journée Mondiale du Livre se tenant le 23 avril 2024, la Ville de Hannut et ses partenaires organisent le projet « Stop je lis ».

Le 22 avril, tous les Hannutois, des plus petits aux plus âgés, seront invités à stopper leur activité 15 minutes, à partir de 11h et sur le temps de midi pour lire un livre, un magazine, une revue ou même une bande dessinée. L'objectif étant de remettre au goût du jour le plaisir de la lecture et de sensibiliser l'ensemble des citoyens à l'importance de la lecture dans notre quotidien.

À cette occasion, des endroits seront aménagés en ville et des coins lectures seront mis à disposition des lecteurs du jour dans les commerces et restaurateurs participants ainsi que

dans les espaces publics. L'objectif étant de réunir le plus grand nombre de personnes, commerçants, restaurateurs, élèves, citoyens, autour du livre.

Alors le lundi 22 avril, faites comme nous, arrêtez-vous 15 minutes pour lire et partagez votre lecture avec le #Stopjelis sur les réseaux sociaux.

Plus d'informations sur Facebook « Stop, je lis ».

Toutes les informations ici :



Mise à jour de l'application Ride & Buy

L'application Ride & Buy a rencontré des bugs depuis fin 2023 surtout pour les appareils

Afin de garantir une utilisation optimale pour tous les utilisateurs, nous travaillons à améliorer constamment l'application. Raison pour laquelle des mises à jour ont été effectuées et la dernière version de celle-ci est disponible pour le téléchargement sur tous les smartphones.

Petit rappel

Ride & Buy est une application développée par la ville de Hannut pour vous encourager à utiliser la mobilité douce (vélo, à pied) pour tous vos déplacements utilitaires : que vous vous rendiez au travail ou à l'école ou que vous deviez faire des courses.

Pour 100 mètres parcourus en vélo ou à pied, vous obtenez 1 point. Une fois les 1.000 points atteints, vous obtiendrez

un bon d'achat d'une valeur de 10€ dans les commerces locaux de la ville de Hannut. Vous pouvez avoir jusqu'à 240€ maximum par an!

Plus d'information : mobilite@hannut.be ou 019/51.93.52



ACTU'INFOS

Reprise de la saison touristique

L'arrivée des beaux jours signe la reprise de l'activité touristique proposée sur Hannut.

La Ville de Hannut offre une expérience touristique riche et variée, alliant la beauté de la campagne et le dynamisme d'une ville, de nombreux commerces et artisans, des événements incontournables, des balades bucoliques et des fêtes de village animées.

Balades

L'Office du Tourisme propose douze balades balisées passant dans les différents villages de Hannut. Avec chacune d'entre elles vient une brochure reprenant les différents

points d'attention repris dans le parcours. Une occasion parfaite si vous souhaitez (re)découvrir les paysages des différents villages hannutois.

Celles-ci sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Si vous êtes plutôt fan de VTT, l'Office du Tourisme propose également deux tracés de 16 et 40 kilomètres vous permettant de découvrir certains recoins de Hannut.



Petits marchés

Le 7 avril prochain marquera également le grand retour des Petits marchés artisanaux organisés d'avril à octobre. Pour cette 15ème saison, une centaine d'artisans et de producteurs locaux seront à retrouver sur la Grand-Place où ils proposent leurs produits. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de bonne chair, de produits naturels ou d'objets fabriqués avec amour et savoir-faire.

Fêtes de villages

Le mois de mai marquera la reprise des différentes fêtes de villages. Devenues incontournables, les activités organisées par les comités de villages mettent, chaque année, une ambiance de folie tout au long des évènements.

Plus d'information : tourisme@hannut.be ou 019/51.91.91



Pesticides **



Un particulier utilise en moyenne 4 x plus de PPP au m² qu'un agriculteur.

X II est interdit de pulvériser des produits phytopharmaceutiques (PPP) sur toute surface en dur reliée à un filet d'eau. Interdit donc de pulvériser sur les trottoirs et allées de garage (y compris herbicides bio, sel, vinaigre et eau de Javel).

- X Sur terrain meuble, une zone tampon d'1 m doit être respectée depuis le filet d'eau.
- X Depuis le 1er janvier 2020, il est interdit pour un particulier d'utiliser des herbicides de synthèse sur sa propriété : terrain meuble, pelouse, ... (vérifiez sur www.fytoweb.be).
- 💢 II est interdit de pulvériser des PPP à moins de 6 m d'un cours d'eau.

ATTENTION: certains herbicides bio sont en vente pour les particuliers et conseillés pour désherber les trottoirs MAIS leur usage est totalement interdit sur ces surfaces! Le sel, le vinaigre et l'eau de Javel sont également interdits comme herbicides.

Des alternatives existent, en fonction du revêtement \(\big|_{\big|}:



- 🗸 Installer un feutre géotextile sous le gravier.
- Brosser et nettoyer les pavés régulièrement (empêche les graines de germer).
- Rejointoyer les pavés et les fissures.
- Semer de l'herbe dans les allées (évite l'installation de plantes indésirables).
- 🗸 Débroussailler sur les surfaces "dures" (en pavés, ...).
- Tondre à une certaine hauteur au-dessus d'un gravier ou de joints de pavés enherbés.
- Un jet d'eau sous pression sur les pavés pour déloger les plantes incrustées dans les joints.
- L'utilisation d'outils manuels pour gratter le gravier (griffe, sarcloir, binette) ou dans les joints entre les pavés (couteau à désherber). Il est conseillé d'agir sur les jeunes plantules tôt dans la saison car leurs racines seront moins développées.
- **②** ...
- Plus d'infos sur la législation et les alternatives à adopter sur : www.adalia.be



AGENN \$ festivites hannut est à vous



Mars-Avril 2024









21-24/03 **Hannut Ville propre**

Atelier « Do It Yourself » - Produits d'entretien naturel - Inscriptions : 019/51 93 68

21-24/03 Grand nettoyage de printemps – Inscriptions : www.bewapp.be

24/03 REPAIR cafe - 14h à 16h - Salle Jean Renard

24/03 Fresque de l'économie circulaire - de 14h à 17h - Salle des mariages

Inscriptions: 019/51 93 68

22-23^{/03} Les Planches à nu – Les Crapauds fous

20h - Salle les amis réunis - http://www.planchesanu.be - lesplanchesanu@gmail.com

0497483019 - Petit-Hallet

Bourse aux vêtements, jouets, puériculture et matériel scolaire **23**/03

Marché couvert de 13h à 17 - Infos : pcs@hannut.be - 019/51 93 88 - Hannut

23^{/03} Théâtre - Paulette

20h - Académie communale - Infos: 019/51 93 60 - www.centreculturelhannut.be - Hannut

23-24^{/03} **Expo Photos**

A l'espace Lensois – sam à partir de 14h et dim de 11h à 19h

24^{/03} Repair cafe

de 14h à 16h - Salle Jean Renard - Infos: 019/51 93 88

25/03 Je cours pour ma forme - reprise?

18h - Hall des sports - Infos: 019/63.05.29

27/03 Alzheimer café

de 14h à 16h - Salle Oger Charlier à Villers-le-Peuplier - Infos: 019/51 93 88

29/03 Fête foraine au 14/04 **Grand Place**

01/04 Lundi de Pâques – Tradition de la Saint-Sauveur

10h - messe à l'église / 11h15 - bénédiction des véhicules à la chapelle - Moxhe

 $06^{/04}$ C'est écrit près de chez vous

9h30 - 13h - Rencontres d'auteurs, dédicaces, ateliers,... - Bibliothèque

Plus d'informations au 019/51.23.16

Expo photos d'exploration urbaine $06-07^{/04}$

10h à 19h à l'ancienne piscine

 $07^{/04}$ Les petits Marchés

de 10h à 17h - Parkind de l'hôtel de Ville - Infos : 019/51 91 91

 $08^{/04}$ Conférence/Dégustation : Tout sur le café

14h à 16h - Académie communale - Infos: www.centreculturelhannut.be - 019/51 90 63

10/04 Il était une histoire...

15h - Pour les enfants de 4 à 7 ans - Bibliothèque - Plus d'informations au 019/51.23.16

13/04 Grand concert symphonique

19h - Académie Julien Gerstmans - Marché couver - Réservations : www.academiedehannut.be

16/04 Conférence « Adapter mon jardin au changement climatique »

19h - Salle Jean Renard - Inscription: environnement@hannut.be ou 019/51.93.68

17/04 Il était une histoire...

16h - Pour les enfants de 6 mois à 3 ans - Bibliothèque - Plus d'informations au 019/51.23.16

 $18^{/04}$ Grainothèque : Visite du Potager de la Prêle

14h. Plus d'informations auprès de la Bibliothèque. 019/512316

18/04 Atelier « DIY » - Fabrication de carnets personnalisés

De 19h à 21h - Bibliothèque - Inscription : bibliotheque@hannut.be ou 019/51.23.16

 $20^{/04}$ Spectacle « La ballade de Toc »

15h ou 16h15 - Pour les enfants de 2,5 à 8 ans - Bibliothèque - Réservation au 019/51.23.16

21^{/04} Balade guidée – A la découverte du patrimoine de Crehen

Départ 13h45 – Eglise de Crehen - www.letourdesvillageshannut.be

27-28/04 **Bourse aux plantes**

Foyer St Christophe organisée par Vie Féminine - Renseignements : 0494/93.48.66

28/04 Mômes en fête

de 14h à 17h - Entrée libre - Infos: 019/51 93 88